



INSCRIPTION

Service Transport

2019
-
2020

Service Transport Pause Méridienne 2019/2020 Elèves de l'école de Marsac Elèves de l'école de Tostat

NOM de l'ELEVE : PRENOM :

Né(e) le : / / Sexe (1) : Féminin Masculin

Adresse : (N° de rue, Quartier, Lieu-dit...) :

.....

REPRESENTANT LEGAL de l'ELEVE (1) : Père Mère Autre :

NOM et PRENOM :

Adresse * :

*A indiquer seulement si elle est différente de celle de l'élève

N° de Téléphone : - Domicile : - Portable Parent 1 :

- Courriel :@..... - Portable Parent 2 :

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ EN 2019 / 2020 :

Ecole : MARSAC

GS CP

(1) Cocher une case

Ecole : TOSTAT

CE1 CE2 CM1 CM2

Points d'arrêts : Pour les élèves scolarisés à MARSAC

Circuit Aller AVANT LE REPAS	Point de montée : <input type="checkbox"/> MARSAC – Ecole	Point de descente : <input type="checkbox"/> SARNIGUET – Ecole
Circuit Retour APRES LE REPAS	Point de montée : <input type="checkbox"/> SARNIGUET – Ecole	Point de descente : <input type="checkbox"/> MARSAC – Ecole

Points d'arrêts : Pour les élèves scolarisés à TOSTAT

Circuit Aller AVANT LE REPAS	Point de montée : <input type="checkbox"/> TOSTAT – Ecole	Point de descente : <input type="checkbox"/> UGNOUAS – salle des fêtes / cantine
Circuit Retour APRES LE REPAS	Point de montée : <input type="checkbox"/> UGNOUAS – salle des fêtes / cantine	Point de descente : <input type="checkbox"/> TOSTAT – Ecole



INSCRIPTION

Service Transport

2019
-
2020

A NOTER :



Le transport des élèves de Tostat vers la cantine d'Ugnouas sera maintenu à la rentrée de septembre 2019. Nous vous tiendrons informé(s) de l'arrêt de ce service dès réception des travaux de la cantine de Tostat.



Pour des raisons de sécurité, l'inscription de votre enfant pour l'utilisation de ce service est obligatoire.

Seuls les enfants inscrits au repas du midi pourront utiliser ce service.

A défaut, celui-ci pourra se voir l'accès au bus refusé.

IMPORTANT :

Une accompagnatrice est présente dans le bus sur une portion du trajet qui achemine les enfants de leur école vers la cantine et de la cantine vers leur école :

Facturation forfait périscolaire par trimestre :

- 1 enfant : 15 € par trimestre
- 2 enfants : 25€ par trimestre
- A partir de 3 enfants : 30€ par trimestre

→ Le forfait s'applique dès l'entrée en garderie du matin et du soir ; si présence en pause méridienne et sur inscription au ramassage scolaire du midi.

Date limite de Dépôt : jeudi 04 juillet 2019

Par voie postale ou Mail :

Communauté de Commune Adour Madiran - Pôle des services publics
1 Place du Corps Franc Pommies, 65500 Vic-en-Bigorre
☎ 05.62.31.68.84 ; service.enfance@adour-madiran.fr

A compter de la rentrée : à la garderie / cantine de TOSTAT et garderie de MARSAC

ENGAGEMENT :

Je soussigné(e)..... représentant légal de l'enfant certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des informations précisées ci-dessus et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements signifiés sur le recto du formulaire.

Date et signature,